RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00380
Numéro SIREN : 383 786 266
Nom ou dénomination : SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE REVISION ET D'ETUDES DE GESTION - SECOVI

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001376

422868

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001376**
n° de gestion : **1991B00380**
n° SIREN : **383 786 266 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 05/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

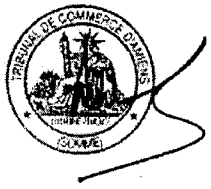
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE REVISION ET D'ETUDES DE GESTION - SECOVI - Société anonyme à conseil d'administration
605 rue Saint-fuscien 80000 Amiens -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels





422868

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE REVISION ET D'ETUDES DE GESTION
SECOVI
Société Anonyme au capital de 1 008 020 euros
Siège social : 605, Rue Saint Fuscien 80000 AMIENS
RCS AMIENS 383 786 266

* * * * *

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 2 516 359,63 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice2 516 359,63 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 22 781 974,71 euros (*après déduction du montant des dividendes prélevés sur les réserves en date du 01/10/2019*).

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

DATES DE CLOTURE	DIVIDENDES VERSES	REFACTION DE 40 %SUR LES DIVIDENDES	
		DIVIDENDE ELIGIBLE	DIVIDENDE NON ELIGIBLE
30/06/2018	2 923 258,00 € Soit 58,00 € par titre	672 104,00 €	2 251 154,00 €
30/06/2017	2 850 000,00 € Soit 56,55 € par titre	655 260,81 €	2 194 739,19 €
30/06/2016	3 000 000,00 € Soit 59,52 € par titre	689 748,22 €	2 310 251,78 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 DECEMBRE 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

S.A S.E.C.O.V.I

ETAT DE SYNTHESE ARRETE AU 30/06/19

605 Rue Saint Fuscien – BP 50067 80092 AMIENS CEDEX 3

SOMMAIRE

1. ETATS DE SYNTHESE *1*

1.1. BILAN ACTIF 2

1.2. BILAN PASSIF 3

1.3. COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION 4

2. ANNEXE *6*

2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES 7

2.2. NOTES SUR LE BILAN 10

2.3. AUTRES INFORMATIONS 19

ETATS DE SYNTHESE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	110 366,70	91 221,45	19 145,25	23 037,32
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 209 919,83	1 209 919,83		23 993,43
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	50 006,27	50 006,27		
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 462,21	13 044,80	3 417,41	6 605,58
Autres immobilisations corporelles	1 354 140,40	958 523,86	395 616,54	370 553,39
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				56 160,00
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 870 829,10		10 870 829,10	10 870 829,10
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 091,00		1 091,00	1 070,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	70 175,98		70 175,98	70 175,98
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**13 682 991,49**	**2 322 716,21**	**11 360 275,28**	**11 422 424,80**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En–cours de production biens et services	83 400,00		83 400,00	86 200,00
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 598 696,62	180 906,00	2 417 790,62	2 533 170,09
Autres créances	2 059 716,40		2 059 716,40	2 618 699,41
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	11 843 272,38		11 843 272,38	12 263 620,38
Disponibilités	4 584 025,57		4 584 025,57	4 604 215,00
Charges constatées d'avance (3)	67 260,00		67 260,00	136 573,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**21 236 370,97**	**180 906,00**	**21 055 464,97**	**22 242 477,88**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**34 919 362,46**	**2 503 622,21**	**32 415 740,25**	**33 664 902,68**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 008 020,00	1 008 020,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	359 522,62	359 522,62
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 802,00	100 802,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	22 965 615,10	22 940 907,58
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 516 359,63**	**2 947 965,52**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	19 132,26	19 050,52
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**26 969 451,61**	**27 376 268,24**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	644,00	785,89
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 656 075,49	3 323 002,31
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	307 644,78	439 784,41
Dettes fiscales et sociales	1 508 988,85	1 584 789,73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 135,52	71 572,10
Produits constatés d'avance (1)	920 800,00	868 700,00
TOTAL DETTES	**5 446 288,64**	**6 288 634,44**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**32 415 740,25**	**33 664 902,68**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 446 288,64	6 288 634,44
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	644,00	785,89
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION

	30/06/2019	%	30/06/2018	%	Variation N/N-	%
Ventes de marchandises						
Production vendue	5 185 767,13	100,00	5 349 202,15	100,00	-163 435,02	-3,06
CHIFFRE D'AFFAIRES	**5 185 767,13**	**100,00**	**5 349 202,15**	**100,00**	**-163 435,02**	**-3,06**
Production stockée ou déstockage	-2 800,00	-0,05	2 300,00	0,04	-5 100,00	-221,74
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**5 182 967,13**	**100,00**	**5 351 502,15**	**100,00**	**-168 535,02**	**-3,15**
Production de l'ex. + vtes marchandises	**5 182 967,13**	**100,00**	**5 351 502,15**	**100,00**	**-168 535,02**	**-3,15**
Achats de marchandises						
Variation stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres appro.	6 515,48	0,13	6 265,24	0,12	250,24	3,99
Variation de stocks matières premières et autre						
Sous–traitance	194 037,29	3,74	181 207,23	3,39	12 830,06	7,08
Achats consommés	**200 552,77**	**3,87**	**187 472,47**	**3,50**	**13 080,30**	**6,98**
MARGE BRUTE	**4 982 414,36**	**96,13**	**5 164 029,68**	**96,50**	**-181 615,32**	**-3,52**
Autres achats	93 552,06	1,80	94 148,94	1,76	-596,88	-0,63
Services extérieurs	495 326,64	9,56	482 104,64	9,01	13 222,00	2,74
Autres services extérieurs	321 179,03	6,20	315 350,62	5,89	5 828,41	1,85
Autres achats et charges externes	**910 057,73**	**17,56**	**891 604,20**	**16,66**	**18 453,53**	**2,07**
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	**4 072 356,63**	**78,57**	**4 272 425,48**	**79,84**	**-200 068,85**	**-4,68**
Subventions d'exploitation	7 000,00	0,14	5 000,00	0,09	2 000,00	40,00
Impôts et taxes	190 440,01	3,67	187 317,45	3,50	3 122,56	1,67
Rémunérations	2 356 690,24	45,47	2 244 735,06	41,95	111 955,18	4,99
Charges sociales	975 209,69	18,82	933 543,62	17,44	41 666,07	4,46
Charges de personnel	**3 331 899,93**	**64,29**	**3 178 278,68**	**59,39**	**153 621,25**	**4,83**
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	**557 016,69**	**10,75**	**911 829,35**	**17,04**	**-354 812,66**	**-38,91**
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	121 893,07	2,35	102 223,79	1,91	19 669,28	19,24
Autres produits d'exploitation	7,78		21,11		-13,33	-63,15
Dotations aux amortissements sur immobilisati	184 701,68	3,56	186 961,54	3,49	-2 259,86	-1,21
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	42 101,00	0,81	49 320,00	0,92	-7 219,00	-14,64
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation	30 364,11	0,59	13 464,99	0,25	16 899,12	125,50
Autres charges et produits	**-135 265,94**	**-2,61**	**-147 501,63**	**-2,76**	**12 235,69**	**-8,30**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**421 750,75**	**8,14**	**764 327,72**	**14,28**	**-342 576,97**	**-44,82**
Bénéfice attribué, perte transférée						

COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION

	30/06/2019	%	30/06/2018	%	Variation N/N-	%
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	2 455 158,23	47,37	2 394 008,65	44,74	61 149,58	2,55
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP	12 604,58	0,24	13 204,72	0,25	-600,14	-4,54
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch			200 000,00	3,74	-200 000,00	-100,00
Produits financiers	**2 467 762,81**	**47,61**	**2 607 213,37**	**48,72**	**-139 450,56**	**-5,35**
Dotations financières aux amortissements et pr						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	43 228,82	0,83	56 733,18	1,06	-13 504,36	-23,80
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	**43 228,82**	**0,83**	**56 733,18**	**1,06**	**-13 504,36**	**-23,80**
RESULTAT FINANCIER	**2 424 533,99**	**46,78**	**2 550 480,19**	**47,66**	**-125 946,20**	**-4,94**
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	**2 846 284,74**	**54,92**	**3 314 807,91**	**61,94**	**-468 523,17**	**-14,13**
Produits exceptionnels sur opérations de gestio			1 292,00	0,02	-1 292,00	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capita	5 500,83	0,11	63 032,15	1,18	-57 531,32	-91,27
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits exceptionnels	**5 500,83**	**0,11**	**64 324,15**	**1,20**	**-58 823,32**	**-91,45**
Charges exceptionnelles sur opérations de gest	8 320,62	0,16	23 720,96	0,44	-15 400,34	-64,92
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	645,58	0,01	56 077,55	1,05	-55 431,97	-98,85
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	81,74		88,03		-6,29	-7,15
Charges exceptionnelles	**9 047,94**	**0,17**	**79 886,54**	**1,49**	**-70 838,60**	**-88,67**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-3 547,11**	**-0,07**	**-15 562,39**	**-0,29**	**12 015,28**	**-77,21**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	326 378,00	6,30	351 280,00	6,56	-24 902,00	-7,09
TOTAL DES PRODUITS	**7 785 131,62**		**8 130 284,57**		**-345 152,95**	**-4,25**
TOTAL DES CHARGES	**5 268 771,99**		**5 182 319,05**		**86 452,94**	**1,67**
RESULTAT NET	**2 516 359,63**	**48,55**	**2 947 965,52**	**55,09**	**-431 605,89**	**-14,64**

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA SECOVI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 32 415 740 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 516 360 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements : 50 ans
* Installations techniques : 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 ans
* Matériel informatique : 5 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 52 817 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	127 162	7 467	24 262	110 367
– Fonds commercial	1 209 920			1 209 920
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 337 082	7 467	24 262	1 320 287
– Terrains	50 006			50 006
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 462			16 462
– Installations générales, agencements aménagements divers	454 564	62 400		516 964
– Matériel de transport	313 906	85 259	42 250	356 915
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	508 298	24 210	52 247	480 261
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes	56 160		56 160	
Immobilisations corporelles	1 399 396	171 870	150 657	1 420 609
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	10 870 829			10 870 829
– Autres titres immobilisés	1 070	21		1 091
– Prêts et autres immobilisations financières	70 176			70 176
Immobilisations financières	10 942 075	21		10 942 096
ACTIF IMMOBILISE	**13 678 553**	**179 358**	**174 919**	**13 682 991**

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 467	171 870	21	179 358
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**7 467**	**171 870**	**21**	**179 358**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		56 160		56 160
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	24 262	94 497		118 759
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**24 262**	**150 657**		**174 919**

NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commercial

	30/06/2019
Éléments achetés	1 209 919
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 209 920**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL COMPTABILITE CONSEIL AUXI 62390 AUXI LE CH	15 245	369 065	100,00	230 684
SARL AREX 80092 AMIENS CEDEX 3	59 200	289 616	100,00	78 908
SARL B.C.E.C. 80092 AMIENS CEDEX 3	8 000	439 802	100,00	188 532
SARL SARECOM 80103 ABBEVILLE CEDEX	108 000	1 111 126	99,93	294 708
EURL ECOGED 80092 AMIENS CEDEX 3	60 000	973 022	100,00	134 660
SAS ACDN 80100 ABBEVILLE	100 000	400 226	100,00	91 917
SA BOUSQUET 80100 ABBEVILLE CEDEX	600 000	808 844	100,00	362 874
SAS FICORA 60000 BEAUVAIS	380 000	551 656	99,99	316 256
SAS SECOVI AUDIT 80000 AMIENS	115 840	1 203 312	99,00	348 108
SARL COGENA 80092 AMIENS CEDEX 3	60 000	983 868	100,00	196 011
SARL SEREC 80092 AMIENS CEDEX 3	80 000	644 040	100,00	260 024
SARL ECSOM 80092 AMIENS CEDEX 3	24 000	185 151	99,75	36 435
SELARL SAGEVI – NOREX 80130 FRIVILLE–ESCARBOTIN	375 000	751 046	99,97	145 634
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL G.M.R. 80092 AMIENS CEDEX 3	7 622	582 817	10,00	312 509

NOTES SUR LE BILAN

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 880 402	1 880 402			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	762	762			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

NOTES SUR LE BILAN

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	104 125	11 359	24 262	91 221
– Fonds commercial	1 185 926	23 993		1 209 920
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 290 051	35 353	24 262	1 301 141
– Terrains	50 006			50 006
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 857	3 188		13 045
– Installations générales, agencements aménagements divers	358 429	23 235		381 664
– Matériel de transport	235 550	42 872	42 250	236 172
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	312 236	80 053	51 601	340 688
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	966 077	149 349	93 851	1 021 575
ACTIF IMMOBILISE	**2 256 128**	**184 702**	**118 114**	**2 322 716**

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 795 849 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	70 176		70 176
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 598 697	2 598 697	
Autres	2 059 716	2 059 716	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	67 260	67 260	
Total	**4 795 849**	**4 725 673**	**70 176**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES À ÉTABLIR	1 000 373
FOURNISSEURS – AVOIRS A RECEVOIR	5 696
INTERETS S/CPTE COURANT	192 056
DIVERS – PRODUITS À RECEVOIR	1 000
Total	**1 199 125**

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 008 020,00 euros décomposé en 50 401 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS SVI AUDIT 80092 AMIENS CEDEX 3	52,03	26 228,00
SAS FEMINA STYL 80000 AMIENS	24,96	12 585,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
HUBLE MARC 80800 BUSSY-LES-DAOURS	22,96	11 575,00
TREBOUTTE HELENE 80000 AMIENS		5,00
CORNU STEPHANE 80000 AMIENS		5,00
DURIEZ VINCENT 80000 AMIENS		1,00
HUBLE MARIE RENEE 80800 BUSSY LES DAOURS		1,00
HENON DENIS 80000 AMIENS		1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	19 051	82		19 132
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**19 051**	**82**		**19 132**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		82		

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 446 289 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	644	644		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	307 645	307 645		
Dettes fiscales et sociales	1 508 989	1 508 989		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 708 211	2 708 211		
Produits constatés d'avance	920 800	920 800		
Total	**5 446 289**	**5 446 289**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 656 075			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	15 475
INTERETS COURUS A PAYER	644
ASSOCIÉS – INTÉRÊTS COURUS	35 009
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	282 558
PERSONNEL – AUTRES CHARGES À PAYER	240 000
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	123 062
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	103 560
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	14 155
CLIENTS – AVOIRS À ETABLIR	11 881
DIVERS – CHARGES À PAYER	38 146
Total	**864 490**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	67 260		
Total	**67 260**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS PERCUS D AVANCE	920 800		
Total	**920 800**		

AUTRES INFORMATIONS

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

654, rue Roger Salengro

80450 CAMON

Téléphone : 03 22 46 17 41

Télécopie : 03 22 47 38 98
E-mail : sopidex@worldonline.fr

EXEMPLAIRE GREFFE

Sur rendez vous

SECOVI
Société Anonyme au Capital de 1 008 020 €

Siège Social : 605, RUE SAINT FUSCIEN
80092 AMIENS CEDEX 3

SIRET : 383 786 266 00023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

SECOVI
Société Anonyme au Capital de 1 008 020 €

Siège Social : 605, rue Saint Fuscien
80092 AMIENS cedex 3

SIRET : 383 786 266 00023

EXEMPLAIRE GREFFE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SECOVI relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

EXEMPLAIRE GREFFE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

EXEMPLAIRE CREFFE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

EXEMPLAIRE CREFFE

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Amiens, le 10 décembre 2019

Le Commissaire aux Comptes

ACDG
Stéphane ROUAS

